

**PREAVIS AU COMITE DIRECTEUR DE LA
POLICE NORD VAUDOIS**

Date :	14 mai 2013	Préavis 01/2013
Objet :	Approbation des comptes 2012	

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du CODIR,

La Police régionale du Nord vaudois s'est constituée opérationnellement au 1^{er} juillet 2012, alors que statutairement, elle est entrée en force dès le 1^{er} septembre 2012.

Par conséquent, les comptes ont été établis au prorata pour 4 mois, sans tenir compte des coûts des mois de juillet et août 2012.

Salaires

Les coûts salariaux ont été calculés sur les salaires effectifs versés de septembre à décembre 2012, sachant que la Commune d'Orbe a payé ses policiers jusqu'à fin août 2012.

Prestations internes

Les prestations internes (Orbe et Yverdon-les-Bains) ont également été calculées au prorata sur 4 mois. Il n'est pas tenu compte, pour l'année 2012, des prestations comptables et informatiques allouées par la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il en va de même pour les prestations de l'instructeur scolaire.

Loyers

Les loyers sont calculée en fonction des surfaces en m² effectivement utilisées par la PNV, tant à Orbe qu'à Yverdon-les-Bains.

EXPLICATION DES ECARTS

Le tableau des comptes permet une comparaison avec l'estimation faite par le service des Finances lors de la constitution de la police régionale. Il ne s'agit donc pas d'une comparaison des comptes par rapport au budget.

Traitements

Le montant des salaires effectifs est inférieur au montant budgété, par le fait que l'effectif policier est inférieur aux valeurs prévisionnelles (voir tableau joint).

Prestations de tiers

L'écart provient de l'arrêt momentané du contrat de partenariat avec une entreprise de sécurité privée pour la sécurité du centre-ville d'Yverdon-les-Bains, en cofinancement avec la Société Industrielle et Commerciale (SIC) et les tenanciers de bars.

Prestations internes

La différence provient de l'acquisition d'un véhicule supplémentaire pour le secteur de la police régionale.

Amendes radar

La différence s'explique par une estimation quelque peu élevée pour l'année 2012, sachant que la mise en service de cet appareil s'est faite en septembre.

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du CODIR, de prendre la décision suivante :

LE COMITE DIRECTEUR DE LA POLICE NORD VAUDOIS
valide les comptes 2012.

AU NOM DU COMITE DIRECTEUR

Le Président :



J.-D Carrard

Le Secrétaire :



P. Pittet

Annexes :

- I : - Tableau de calcul financier
- II : - Extrait des comptes PNV

Police régionale Nord Vaudois

ANNEXE I

Comptes 2012

Total des charges	3'119'493
Total des recettes	-125'585
	<u>2'993'908</u>

Salaires Salaires effectifs de septembre à décembre 2012 (Orbe a payé ses policiers jusqu'à fin août 2012)

Prestations internes Même principe que pour budget 2013, mais sur 4 mois
Pour l'année 2012, on ne tient pas compte des prestations compta, informatique et sécurité scolaire

Autres charges Comptes 2012 prorata 4 mois

Pour Orbe on tient compte des locaux et des prestations également sur 4 mois

Répartition par commune

	Nbre hab. au 31.12.11	Coef.	Nbre hab. pondéré	Valeur du point d'impôt	Répartition des coûts de la région 4 mois	Répartition des coûts de la région selon préavis 1 année
Ependes	330			7'270	7'270	14'564
Essert-Pittet	147			3'994	3'994	5'588
Corcelles-Chavornay	343			8'512	8'512	14'350
Suchy	459			10'660	10'660	21'006
Belmont-sur-Yverdon						12'614
Orbe	6'341	5	31'705	172'885	473'099	1'741'303
Montcherand	432			14'738	14'738	37'186
Yverdon-les-Bains	27'651	6	165'906	692'199	2'475'635	9'283'389
	35'703		197'611		2'993'908	11'130'000

Mode de calcul pour Orbe :
$$\frac{(2'993'908 - 7'270 - 3'994 - 8'512 - 10'660 - 14'738) * 31'705}{197'611} = 473'099$$

Pondération de la population	
0 - 1000	2
1000 - 5000	3
5000 - 10000	5
10000 - 40000	6

Dans le préavis pour la création de l'association, le budget prévisionnel était de 11'130'000.-. Au prorata pour 4 mois, cela représente pour la commune d'Orbe une somme d'environ Fr. 580'000.- par rapport au Fr. 473'099.- facturés. La différence est due au fait que la Police du Nord Vaudois n'a pas pu engager l'entier de l'effectif opérationnel (65 policiers).

Pour les comptes 2012, nous avons pris la valeur du point d'impôts 2011, alors que pour le préavis c'était la valeur 2010.

		Comptes 2012		Estimation 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
611	Police régionale NV	3'119'493	125'585	3'122'800	110'000
611.3011	Traitements	1'896'749	0	1'948'000	0
611.3060	Frais de déplacements	3'995	0	3'300	0
611.3091	Frais de formation	103'207	0	103'000	0
611.3099	Frais divers du personnel	4'379	0	5'600	0
611.3102	Livres, journaux, annonces	3'119	0	2'000	0
611.3109	Frais administratifs divers	14'310	0	6'300	0
611.3111	Achats machines et mobilier	2'934	0	3'600	0
611.3114	Uniformes et équipements	81'044	0	79'000	0
611.3120	Energie	941	0	800	0
611.3151	Entretien machine et matériel	2'661	0	2'500	0
611.3156	Entretien matériel spécialisé	2'725	0	2'300	0
611.3161	Loyers	13'333	0	15'300	0
611.3181	Frais de port	1'743	0	1'000	0
611.3185	Prestations de tiers	26'418	0	40'100	0
611.3186	Assurances radar	961	0	0	0
611.3188	Frais de mise en fourrière	8'606	0	6'700	0
611.3313	Amortissements	24'933	0	25'000	0
611.3901	Charges sociales	537'918	0	545'000	0
611.3902	Prestations internes	265'332	0	203'100	0
611.3904	Loyers internes	117'752	0	123'800	0
611.3909	Intérêts internes	6'433	0	6'400	0
611.4354	Ventes recup.div.et frais de fourrière	0	12'050	0	10'000
611.4356	Prestations fournies	0	12'463	0	20'000
611.4362	Remboursement de frais	0	7'000	0	0
611.4370	Amendes	0	65'062	0	80'000
611.4370.01	Amendes radar	0	29'010	0	80'000